

## **Discours des terrains sensibles : recueil, analyse, intervention**

**Nathalie Garric, Julien Longhi,  
Frederic Pugnière-Saavedra, Valérie Rochaix**

Depuis 2014, le réseau de **Recherches sur les Discours Institutionnels et Politiques (R2Dip)** réunit des chercheurs spécialisés dans l'analyse des discours autour d'une thématique fédératrice centrée sur la description de corpus institutionnels spécifiques et la théorisation de ce qui ferait l'essence même de toute institution discursive, vue sous le rapport de ses ancrages énonciatifs, de ses modes de formation et de ses modes de circulation, sans oublier de prendre en compte sa visée pragmatique. Ces chercheurs partagent l'intérêt pour la double tâche que s'est assignée l'analyse du discours depuis ses origines : doter l'action et la participation politiques d'une méthode rigoureuse, susceptible d'en éclairer les soubassements, et de contribuer, à sa manière, à l'élucidation des logiques du sens. Dans une démarche qui cherche à repenser l'analyse des discours institutionnels et politiques, tant du point de vue des modèles d'analyse que de la portée de son action, ce réseau entend mettre en dialogue, voire en confrontation, à la fois les méthodes d'analyse, le choix des observables et la dimension critique ou politique de ces études de discours. Il est attentif aux apports d'un regard distancié et critique sur les objets discursifs qui impliquent le citoyen et occupent une certaine place dans l'actualité et/ou dans l'espace public.

À l'heure où des paroles longtemps inaudibles – parole des sans-abris, des malades, des aidants de tout type, de personnes suicidaires (adolescents, enfants en danger, professionnels en *burn-out*...) ou encore des prisonniers, etc. – sont devenues plus accessibles et adoptées comme objet de recherche, où le nombre de sujets « illégitimes » décroît (Nal, 2015), **R2Dip** a consacré sa nouvelle thématique aux « discours des terrains sensibles : recueil, analyse, intervention ». Il s'agit, pour les chercheurs des sciences humaines et sociales de s'interroger sur les implications de l'étude de discours que l'on qualifie de sensibles dans le sens où ils « ont en commun d'interpeller le chercheur dans sa démarche et ses rapports

aux réalités et locuteurs observés » (Paveau, Péréa, 2012) et d'explorer les ajustements méthodologiques et/ou théoriques qui résultent de leur objet d'étude et de leur positionnement vis-à-vis de cet objet et de ses acteurs.

Ceux-ci sont complexes notamment en raison de la persistante polyphonie définitoire du sensible. Dans les dictionnaires de langue, est « sensible » *ce qui est doué de sensibilité ou qui peut être perçu par la sensibilité, ce qui implique émotionnellement*. Le mot est fréquemment convoqué entre guillemets, ce qui exprime une mise à distance quant à la juste inclusion de ce qu'il qualifie effectivement. Y coexistent et éventuellement y interfèrent de légitimes préoccupations juridique, scientifique, épistémologique, éthique ou encore pragmatique et les intérêts de tous les prenants-parts, informateurs, chercheurs de différentes disciplines et société au sens large.

### Tour d'horizon de « *sensible* » dans la recherche scientifique

L'examen des dernières publications scientifiques archivées avec « sensible » parmi les mots-clés<sup>1</sup> montre une convocation encore majoritaire dans les études - par ordre décroissant - de sciences politiques, de la psychologie, de la sociologie, de la santé publique, de l'économie puis de la géographie. C'est alors le plus souvent le terrain qui est qualifié dans des expressions figées (« quartier *sensible* », « zone *sensible* »), mais aussi, les données, en fonction de critères de confidentialité, de sécurité, de droit de la propriété ou de conditions d'accès<sup>2</sup>. Le mot est alors rarement problématisé. Les publications concernant la défense nationale réfèrent ainsi au « retour du combat / retour du *sensible* » avec une contraction de la structure définie qui manifeste la singularité de sa représentation dans ce champ de pratique. Dans un autre champ, les études de lettres, il concerne les émotions ou encore devient un objet d'étude en soi, celui de « l'histoire du *sensible* » en relation avec des questions d'identité.

Complémentairement, l'examen des titres de thèse montre que 206 thèses<sup>3</sup> contiennent le terme *sensible* en français dans le titre. Les disciplines mobilisées sont, par ordre décroissant, médecine (12), philosophie (11) science biologie et fondamentale et sciences de l'éducation (9), géographie (6), littérature et sociologie (5), biologie et physique (4), sciences de l'info-com (3), aménagement,

1 Cairn, requête des publications 2021 avec le mot clé « sensible », classement par pertinence et par discipline, consulté le 19 juillet 2021.

2 Voir par exemple, en sociologie, la mine artisanale comme terrain sensible en raison notamment de la difficulté d'accès aux gestes de ses usagers (Ruffiner, Vinck, 2019).

3 Le site *Thèses.fr*, consulté le 16 sept. 2021, répertorie 309 thèses comprises entre « avant 2011 et 2021 », soutenues ou en cours de rédaction.

lettres, sciences humaines, psychologie et sciences du langage (2). Les autres disciplines n'ont qu'une seule occurrence. Comme dans l'inventaire sur *Cairn*, on constate que le terme « sensible » utilisé dans les sciences humaines et sociales (à partir des sciences de l'éducation) renvoient majoritairement à la qualification d'un état ou d'un milieu : « lycée professionnel *sensible* », « des ateliers d'écriture dans des quartiers dits *sensibles* », « pour une géographie paysagère *sensible* en mouvement », « une cartographie *sensible* pour une recherche action », « La filière forêt-bois française confrontée aux défis de l'écologisation : de l'arbre *sensible* à la malforestation ». Ce n'est que dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire que le *sensible* se problématisé et se subjectivise en se construisant avec « une expérience *sensible* » ou « une approche *sensible* »<sup>4</sup>.

L'entrée lexicale ne rend cependant que peu justice à la place transversale qu'occupe la notion au sein des SHS. *Terrains « sensibles »* (Bouillon *et al.*, 2005), mais aussi *milieux « difficiles »* (Boumaza, Campana, 2007), *contextes « dangereux »* (Agier, 1997), *thèmes « délicats »* (Miceli, 2012), *objets « tabous »* (Albera, 2001 ; Ayimpam, Bouju, 2015), « *terrains chauds* » (*hot topics*) ont suscité un travail réflexif, en sociologie, ethnologie, ethnographie, etc. précieux pour l'ensemble des chercheurs en SHS et au-delà. Sans se lancer dans un état de l'art exhaustif dont cette introduction n'est pas l'objet, nous retiendrons quelques aspects en tant qu'ils permettent à de très nombreux chercheurs de les aborder de façon plus sereine.

La définition de ce qui est « sensible » ou « délicat », etc. s'est construite dans une perspective sociologique qui parle à d'autres disciplines. Dans l'ouvrage pionnier de Lee et Renzetti (1993), les chercheurs insistent sur le caractère « menaçant » que tous les sujets, terrains et données sensibles ont en commun, d'un point de vue émotionnel, psychologique ou psychique : ils sont menaçants en raison de la thématique choisie, qui touche à la sphère privée ou à des questions extrêmement personnelles telles que la perte d'un enfant, menaçants parce qu'ils concernent un sujet considéré comme déviant pour la société (des violences familiales, des pratiques sexuelles violentes, etc.), menaçants encore en raison des personnes impliquées, éventuellement manipulatrices, éventuellement puissantes (une mafia par exemple) ou enfin, menaçants en tant qu'ils touchent à des problématiques considérées comme sacrées par les personnes interrogées. Les *investir*, c'est exposer ces informateurs à une menace ou s'y exposer soi-même.

4 Thèse en aménagement : *La ville imprévisible : dynamiques de cheminement, expérience sensible partagée et épreuve du surgissement dans les espaces publics du quotidien*. Thèse en urbanisme : *Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Augustenborg (Malmö)*.

Bouillon *et al.* (2005) désignent « des espaces (ghettos, squats, camps, etc.) et des conditions sociales (sans-papiers, SDF, réfugiés, etc.) que les institutions définissent comme exceptionnels, déviants et/ou illégaux en ce qu'ils relèvent d'enjeux socio-critiques cruciaux et suscitent une demande sociale forte ». Ces périmètres, aussi larges soient-ils ne prétendent pas à l'exhaustivité ni à exclure *a priori* de terrains. Certaines catégorisations peuvent se faire *a posteriori* (Dousset, 2018). Par ailleurs, ce qui est sensible « varie selon le pays, la culture ou l'époque » (Dickson-Swift *et al.*, 2008, Dousset, 2018).

Au-delà de la définition d'un champ qui serait celui du sensible, « la sensibilité en recherche peut (...) provenir du sujet lui-même mais aussi de la façon dont il est cadré et de la manière dont les variables critiques sont opérationnellement définies » (Renzetti, 2012 : 16). Des précautions méthodologiques, éthiques et épistémiques sont donc requises, dans un spectre très large qui concerne aussi bien les terrains ou personnes étudiés que celui qui les étudie.

De grands axes de questionnements ont ainsi été posés. Ils concernent l'ensemble de la communauté des SHS dans le sens où ils constituent des biais prévisibles pour tous ceux qui choisissent ces terrains. C'est ainsi dans une perspective interdisciplinaire que se situe Hennequin (2012), ouvrage qui en croisant différentes approches et différents terrains livre « une réflexion éthique et méthodologique, préalable nécessaire à la bonne réalisation de tout travail de recherche ».

Chaque thème et chaque terrain génèrent des difficultés qui leur sont propres. Il est toutefois possible de se fonder sur des principes éthiques de base que la littérature nous propose de respecter dans la conduite d'une étude sensible : l'autonomie (le répondant participe volontairement sur les termes de l'accord éclairé), la bienveillance (le chercheur doit essayer de comprendre la situation du participant afin de ne pas lui faire de mal), le bénéfice (les avantages de la recherche doivent dépasser les risques potentiels) et la justice (la méthodologie de la recherche ainsi que les procédures mobilisées sont équitables et justes pour les participants) (Holloway et Wheeler, 1995, Robertson, 2000) (Hennequin, 2012 : 47).

Paradoxalement, c'est par des ajustements permanents que ces questionnements sont atteignables.

La conduite d'une enquête à son terme implique toujours une part de bricolage pour faire face à la situation et résoudre, tant bien que mal, les différents dilemmes éthiques et défis méthodologiques qui surgissent inévitablement. Ces bricolages sont faits d'innombrables petites et parfois grandes décisions, prises dans l'urgence, souvent intuitives et parfois approximatives, qui ont des incidences politiques et éthiques dans la relation enquêteur-enquêté. Ces décisions mettent en question les techniques d'entretien ou le mode d'accès aux informateurs et aux informations sur un objet tabou, ou encore les modes de dévoilement et de publication des données, sur des sujets sensibles (Ayimpam, Bouju, 2015).

Ils concernent des aspects très concrets de la recherche, mais aussi, la part d'humanité que peut contenir toute recherche. Après que les effets « thérapeutiques » d'une recherche ont été démontrés dans différents contextes (Draucker, 1999, Watts, 2006 ; Campbell *et al.*, 2010), les effets néfastes d'un engagement pour le chercheur, ce dernier étant alors envisagé comme « sujet sensible » (Miceli, 2012), ont aussi été mis au jour, dans certaines thématiques de recherche, générant éventuellement « une insécurité émotionnelle ou physique, contextuelle ou situationnelle, objective ou subjective (Ayimpam, Bouju, 2015), voire une détresse émotionnelle (Sword, 1999). Exhorté à maintenir une certaine distance avec son sujet et en même temps, à mettre en place une forme de proximité que le contexte peut éventuellement imposer (Agier, 1997, Boumaza et Campana, 2007), le chercheur-sujet doit puiser dans ses ressources internes (Bizeul, 2007).

Dire ce risque (qui n'est pas refuser de le prendre) - « anathème à notre image de la science » (Renzetti, 2012 :22) et du chercheur qui doit être objectif, distancié - n'est pas affaiblir la recherche en terrains sensibles. Elle participe à reconnaître en quoi ces terrains sont spécifiques.

## Le sensible : implications législatives et éthiques

Depuis la *loi Informatique et Libertés* (1978), de grands principes encadrent l'ensemble des pratiques relatives aux données récoltées, et aux données dites « sensibles » en particulier. Traduction nationale d'un texte régulant la gestion des données dans l'Union Européenne, le *Régime Général sur la Protection des Données* (RGPD) de 2018 les désigne ainsi en tant qu'elles contiennent « la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions publiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale », auquel s'ajoute « le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique [et les] données concernant la santé ou (...) la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique ». Leur recueil, normalement interdit, sauf exception explicite (art.9 de la RGPD), sans encadrement de la *Commission Nationale Informatique et Libertés* (CNIL) et par un délégué à la protection des données (DPO) est éventuellement nécessaire pour un traitement correct en SHS. Une latitude particulière est offerte aux chercheurs<sup>5</sup>, sous conditions de précautions éthiques en lien avec l'obligation

<sup>5</sup> Voir notamment « InSHS, CNRS. Les sciences humaines et sociales et la protection des données à des solutions institutionnelles » : infrastructures Human-Num, Progedo, le Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) ou encore le Centre d'Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES).



dans le passé deviennent de plus en plus nombreux : ces chercheurs ont non seulement quitté les laboratoires, mais revendiquent également, par leurs objets, une démarche scientifique appliquée, impliquée et sensible. En 2009, Léglise et Canut reviennent sur la réflexion menée par le Réseau AISL (« Applications et Implications en Sciences du Langage ») qui avait consacré en 2002, 2003 et 2004, trois colloques à ces questions.

Face à la pluralité d'objets, de méthodes et de cadres théoriques en Sciences du langage (SDL), qui s'accompagnent d'une pluralité de positionnements (par rapport au terrain et aux données) et d'applications possibles, ce réseau s'était fixé pour objectifs de favoriser les échanges de compétences (entre disciplines des SDL, entre communauté scientifique et monde professionnel) et de constituer un lieu de réflexion sur les pratiques professionnelles et les interventions de chacun. [...]

Selon les auteurs, les travaux accueillis dans le cadre de ce réseau, trouvaient essentiellement trois grands ensembles de questions :

- la posture du chercheur, par rapport à son terrain, à la constitution des données, à ses informateurs ;
- les changements induits ou produits par le travail de recherche : sur les objets de recherche, sur la situation sociale, sur les interlocuteurs, etc. ;
- l'appropriation des résultats de la recherche par les locuteurs, les acteurs du terrain ou les éventuels commanditaires si la recherche répondait à une demande sociale ou institutionnelle.

Travailler les terrains sensibles nous semble aller au-delà de ces questions touchant à la rencontre des autres disciplines, des acteurs sociaux, des professionnels et des institutions. En effet, si initialement l'orientation vers ces terrains fût impulsée, et, en un sens, justifiée, par la sollicitation de certains acteurs sociaux et institutionnels dans le cadre de commandes, missions de conseil ou expertises, elle introduit dorénavant une nouvelle dimension. Elle repose en quelque sorte sur l'entrée dans la recherche des émotions, celles des acteurs engagés, mais aussi celle du chercheur qui ne s'interdit plus les objets qui le touchent, l'affectent, l'émeuvent ou l'indignent.

Pour autant, tout ne peut être objet de recherche et ne peut être analysé sans un certain nombre de précautions scientifiques, sociales et humaines. D'autant plus que, comme le soulignent Paveau et Péréa, s'engager sur un terrain sensible, c'est s'exposer au jugement des pairs :

Le terrain « sensible » n'est plus alors défini par des positions éthiques légales mais en fonction d'une éthique morale, élaborée par la communauté scientifique instituée qui choisit les objets acceptables pour les chercheurs (Paveau, Péréa, 2012).

Mais les participants, les populations mises à contribution par les projets de recherche et les protocoles, sont eux-mêmes en droit de nourrir des attentes, voire d'évaluer les apports des travaux qui les concernent. Ils sont indispensables à la recherche, ils deviennent des contributeurs parfois fortement sollicités, développant sur le long terme (par exemple lors de protocoles longitudinaux) des relations affectives avec les chercheurs, notamment lors des procédures de recueil des données. Que deviendront ces données ? Quelle pérennité ? Quel retour vers les enquêtés ? Quelle valorisation pour la communauté scientifique mais aussi pour celle qui les a produites (Dousset, 2018) ?

Plus que dans le passé sans doute, la construction de la part de l'analyste est essentielle, mais elle ne peut être prédéfinie et critériée tant les recherches impliquant du sensible peuvent être différentes et engager diverses responsabilités, du choix de la problématique à la diffusion et valorisation des résultats, en passant par de l'acte de recueil.

### Pour une relation scientifique sensible

Le sensible, c'est donc toute activité de recherche qui dépasse le strict cadre de la recherche et qui peut avoir des conséquences de diverses natures sur les acteurs sociaux, avec le risque pour l'une des parties d'être affectée négativement. C'est pour rendre compte de ce travail nécessaire de construction que nous avons choisi de parler de « terrain sensibles » (vs les autres dénominations ci-dessus) dans le sens où selon Agier, ce « n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution [...] c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où « on apprend des choses ». Faire du terrain, « c'est établir des relations personnelles avec des gens » (Agier 2004 : 35), mais selon Bulot (2011), « faire du terrain » s'accompagne de la conscience d'une nécessaire et incontournable distanciation avec l'observé. Accédant à des terrains sensibles avec une nécessaire distanciation, le chercheur aborde des objets qui eux-mêmes définissent des frontières et par rapport auxquels il convient, de nouveau, de savoir se situer : le chercheur est exposé à des mouvements d'inclusion/exclusion, de connivence/rejet, d'autorisations/interdits qui mettent en jeu son identité de chercheur, de citoyen, d'acteur social. Travailler sur la pauvreté, la maladie, l'inceste n'est pas une démarche simple pour le chercheur. Le contexte de vulnérabilité l'invite donc à se situer vis-à-vis des sujets souffrants qu'il analyse. L'enjeu ici nous semble essentiel, il s'agit de définir si l'analyste doit rester dans un rôle de témoin, de descripteur comme nous le mentionnons plus haut, des vulnérabilités qu'il étudie, ou bien s'il doit se donner les moyens, à l'aide de

critères d'évaluation de la qualité des interactions, d'intervenir et d'être acteur : Intervenir avec qui ? Éventuellement à la place de qui ? Intervenir selon quel statut ? Intervenir selon quelle(s) modalité(s) et quelle(s) forme(s) ? Ce statut existe-t-il ? Est-il à créer ? Comment l'intégrer à l'écologie institutionnelle et scientifique ?

## Quels objectifs pour la recherche

En allant plus loin, pour certains, aborder des terrains sensibles, c'est aussi un acte militant :

[...] cette perspective devient un dispositif politique en ce qu'elle permet de rendre une voix à toutes celles et à tous ceux à qui elle a été confisquée, trafiquée par et dans les techniques de discours rapporté communément utilisées en sciences sociales (« elles/ils ont dit que... ») en désancrant ainsi la parole des participant-e-s de leur contexte original d'énonciation (Arnold, Greco, 2012 :§9).

Cet acte renforce l'impératif méthodologique et théorique précédent tout en imposant au chercheur de se (re)définir, voire de se légitimer, en tant qu'acteur engagé, et sans doute plus encore pour le linguiste et l'analyste de discours qui seront systématiquement amenés à se justifier. Cet engagement questionne l'action du chercheur, de sa recherche, de ses résultats jusque dans leur efficacité sur les espaces sociaux et politiques, sans exclure le possible abus de pouvoir. Le chercheur doit se redéfinir dans son rôle de chercheur, dans sa dimension institutionnelle, dans son identité de sujet sachant jusque dans ses représentations sociales et culturelles. Il doit associer son activité de recherche à, selon l'ethnologue Agier, « une quête diffuse de la recherche de la sagesse » (2004 : 98) :

Tout commence donc par la décision d'une rencontre, puis d'un échange et enfin d'une description de ce monde-là, sans début ni fin, comme un exercice à la fois utile et accessible à toutes et tous. Cet exercice consiste à comprendre l'humain (du grec *anthropos* - humain - et *logos* - discours, savoir) à travers des formes sociales et culturelles, les croyances et les régimes politiques qu'il ne cesse d'inventer. Ce que peut l'ethnologue, ce n'est pas dire des vérités absolues et définitives sur les autres - autres peuples, autres cultures. C'est dire la vérité de ce qui a été vécu et appris dans la rencontre et la relation avec l'autre. D'où cette relativité, bien connue et parfois décriée, de la connaissance anthropologique. Car l'ethnologie tient d'abord à une rencontre, et un certain savoir dépendra toujours de la teneur de cette rencontre à la fois singulière et générique.

Ces questionnements sont tout particulièrement d'actualité pour notre discipline, l'analyse du discours, qui non seulement s'est construite dans l'interdisciplinarité des Sciences du langage (sémantique des textes, pragmatique, linguistique textuelle, sociologie du langage), mais aussi dans celle des SHS (sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, anthropologie,

littérature, études des civilisations, histoire, etc.) ou des Sciences et technologies (ingénierie linguistique, fouille de textes et fouille de données, etc.). Investir les discours sensibles, ce peut être adopter l'objet d'autres disciplines plus légitimes à les traiter et dont les compétences et savoirs sont reconnus. Et les investir du point de vue de l'analyste du discours, c'est nourrir une ambition spécifique, applicative et interventionniste, construite sur de nouveaux observables. Autrement dit, c'est également poser la question du fonctionnement du discours tant comme accès à la connaissance du terrain que comme ressource pour agir sur le terrain. Par exemple, les politiques publiques sur les questions de santé feront appel à la compétence et à l'expertise des médecins et autres acteurs sanitaires ou encore à celle du sociologue et du psychologue, mais non à celle du linguiste. L'analyste du discours qui s'y intéresse sera systématiquement amené à se justifier.

L'analyse du discours que nous adoptons dans cet ouvrage comme cadre théorique et méthodologique prétend y contribuer à sa manière et notamment par certains principes essentiels. Elle (1) se veut fédératrice au sein des SHS et impliquée sur le terrain social, (2) est soucieuse de la scientificité de ses analyses, (3) défend une perspective dynamique et socioconstructiviste du sens, qui explore l'opacité des textes vers une compréhension sociale, idéologique et ancrée des faits traités, (4) nourrit une ambition interventionniste par la connaissance qu'elle produit, mais aussi ses dispositifs d'investigation et les outils qu'elle est susceptible de produire (Garric, Pugnière-Saavedra, 2019).

Elle est également interdisciplinaire. En effet, dans ce contexte, il convient pour le linguiste « de savoir se situer par rapport aux discours scientifiques disciplinaires » (Carretier, Delavigne, Fervers, 2010) et de reconnaître que « si ses résultats sont pour beaucoup vérifiables, voire reproductibles, il n'est pas question de l'envisager [la linguistique] dans une perspective concurrentielle aux sciences dures, nécessairement inféconde » (Renaut *et al.*, 2017 : §31).

Dans ce contexte encore, se pose une autre question, celle de la relation de l'analyste aux politiques publiques, puisque ces terrains sensibles, marqués par des formes de vulnérabilité, sont souvent également ceux sur lesquels les institutions, accompagnées des textes de lois et d'expertise, visent à agir. Cette relation engage nécessairement d'autres questionnements quant aux formes d'intervention de l'analyste du discours sur les espaces qu'il étudie : quelle reconnaissance pour ses analyses ? Quelle validité est accordée à ses données langagières ? Le linguiste doit-il préconiser certaines mesures en fonction de ses résultats et sur quoi effectuer ces préconisations ?

## Présentation des contributions

L'ouvrage est composé de trois grandes parties, qui répondent toutes, d'une manière différente, à l'analyse des discours sensibles, selon des dimensions différentes. La première partie apporte un point de vue réflexif sur la question des terrains sensibles, avec des contributions qui interrogent le rapport du chercheur à son terrain, que cela soit en lien avec une pratique professionnelle, ou avec un questionnement sur la constitution des corpus, le rapport que le chercheur entretient avec eux, et les enjeux du positionnement scientifique au regard des pratiques observées. La première contribution, *Comprendre la grande dépendance et la personne âgée en institution. Deux approches : observation participante et entretiens (démarche clinique-dialogique)* de Yann Strauss, rend compte de l'expérience d'un praticien chercheur en découvrant deux méthodologies : l'observation participante et la clinique dialogique. L'article contribue à la compréhension de la vie des personnes âgées très dépendantes en institution, dans la perspective d'une recherche-action qui questionne les relations entre les institutions et ses valeurs. La deuxième contribution, de Catherine Ruchon, s'intitule *À l'écoute des voix du corpus. Pour une théorie de la nomination inclusive et conscientisée* et adopte un point de vue multifocal pour faire entendre les différentes voix des terrains sensibles. La question des voix du corpus convoque celle de leur propriété et de l'anonymisation, et l'article analyse plus précisément les faits d'identité et de nomination, notamment certaines stratégies, comme les désignations décatégorisantes et les désignations zéro, qui permettent de contrer la dépossession dénomminative. Le deuil périnatal est l'un des terrains sensibles sur lesquels s'appuie cette contribution, pour questionner justement la qualification de "sensible" pour un terrain, en fonction des approches et objectifs de la recherche. Enfin, Claire Hugonnier, dans son article *Ethnographie et distance idéologique : plaidoyer pour une posture réflexive émancipatrice*, propose, à l'aide d'une démarche ethnographique, d'analyser un corpus qui résulte d'une expérience de terrain, auprès d'associations activistes anti-PMA pour toutes : la contribution interroge les mises en tension entre le chercheur et son terrain, et met en évidence les ressources théoriques et méthodologiques disponibles afin d'envisager une modalité relationnelle de « juste distance », au bénéfice du bon déroulement et de l'aboutissement de recherches. Ainsi, l'analyse du vécu relationnel permet de rendre compte des pièges et inconforts méthodologiques qu'induit l'ethnographie.

La deuxième partie regroupe trois contributions qui mettent en exergue la dimension méthodologique de l'analyse des discours sensibles. Marlène Dulaurans et Jean-Christophe Fedherbe, dans leur article *De l'intimité sexuelle à l'interdit du cyberharcèlement : Enquêter sur les discours dits sensibles*, présentent

des résultats du projet de recherche CyberNeTic, mené en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, qui s'attache à étudier les pratiques de cyberharcèlement grâce à l'analyse de fichiers de justice, conjuguée à des entretiens semi-directifs de victimes, d'enquêteurs et de grands témoins. Ce corpus sensible, qui questionne la démarche du scientifique, et qui est abordé d'un point de vue communicationnel, renouvelle en effet la posture du chercheur qui se confronte à l'étude d'actes criminels et questionne notamment sur l'implication de l'étude de données qui relèvent de l'intime, les rapports de proximité avec les victimes, tout en mobilisant des questions juridiques et éthiques. Ce terrain du cyberharcèlement, dont les données relèvent de l'intime et du sensible, montre l'intérêt de combiner la pratique gendarmique à la conceptualisation académique pour accompagner au mieux ces processus de divulgation de la parole, dans un cadre qui respecte aussi bien les dimensions de confidentialité, de légalité ou encore d'éthique que requièrent de telles données.

Valérie Rochaix, dans *Comment donner la parole sans contraindre l'espace de son émergence ? Approche réflexive sur un corpus de recherche en cours de constitution sur la figure de l'aidant d'Alzheimer*, questionne la figure de l'aidant à partir de l'analyse de sa propre mise en mots de son vécu. L'auteure interroge le dispositif de recueil, l'espace d'expression dans lequel les discours émergent, et questionne les conditions de facilitation ou de potentialisation de leur réalisation dans les entretiens.

Enfin, dans *Repérer et analyser les nominations sensibles : la radicalisation dans les discours du travail social*, Manon Pengam analyse l'emploi de la nomination sensible radicalisation dans les discours du travail social. Le corpus, constitué d'entretiens semi-directifs menés auprès d'éducateurs de prévention spécialisée, est analysé à partir d'un modèle d'analyse sémantico-logique dédié au repérage des nominations socio-politiques caractérisées comme sensibles, en raison de leur caractère émergent, instable et clivant. Ici, le caractère sensible de la nomination radicalisation est à mettre en lien avec les rapports sociaux dans lesquels elle s'exerce.

La dernière partie de l'ouvrage regroupe les analyses linguistiques appliquées à des corpus sensibles. Noémie Allard-Gaudreau, Marty Laforest et Mireille Cyr, proposent une contribution intitulée *La réticence des enfants à dévoiler une agression sexuelle lors de l'entrevue d'enquête : le rôle de l'ellipse de l'antécédent d'une anaphore*. L'analyse porte sur la façon dont des victimes d'agression sexuelle âgées de six à huit ans utilisent le langage pour éviter de nommer les sévices subis lors d'une entrevue d'enquête policière, à travers la comparaison de deux groupes de

victimes (des victimes qui rapportent avoir été amenées à poser certains gestes sexuels envers l'agresseur en plus d'en subir et des victimes qui ont aussi subi de tels gestes, mais ne rapportent pas en avoir posé). Les résultats montrent que l'ellipse de l'antécédent d'une anaphore permet aux victimes d'évacuer certaines parties constitutives de l'agression, et l'étude met en évidence que les enfants qui ont posé un geste sexuel produisent huit fois plus de réponses elliptiques que ceux qui n'en ont pas posé. L'euphémisation d'un discours sensible représente ainsi un obstacle pour la judiciarisation des dossiers d'agression sexuelle d'enfants, ce qui met en évidence que l'analyse linguistique de discours devrait rapidement être mise à contribution dans l'étude des terrains sensibles comme l'enquête policière impliquant des enfants.

Les trois derniers articles concernent un projet de recherche en cours<sup>9</sup> inscrit en SHS et plus particulièrement en sciences du langage visant à interroger les formes de démarches implicatives pour intervenir de façon plus ou moins directe et explicite sur l'espace social et/ou sur la manière de « faire intervention » pour produire des changements sur la figure de l'accompagnant, de l'aidant. Cette figure, directement marquée par le vieillissement de la population, est exposée à de nouvelles formes de vulnérabilité et est abordée au travers de son vécu, de sa propre mise en mots lors d'entretiens espacés de six mois pour comprendre et identifier, en tant que réalité individuelle co-construite à partir du regard social, ses forces et ses faiblesses et intervenir ainsi sur cette nouvelle réalité socio-sanitaire. Lesdites contributions proposent un certain nombre de résultats inédits des chercheurs impliqués.

Dans *Une fragilité peut en cacher une autre : de la vulnérabilité de l'aidé à la fragilité de l'aidant. De la fragilité de l'aidant à la vulnérabilité de l'aidé*, Olga Galatanu propose une analyse sémantico-discursive des mécanismes qui sous-tendent la construction linguistique de la maladie d'Alzheimer et celle des images identitaires des personnes qui en sont atteintes dans les discours de leurs proches-aidants. L'étude qualitative du corpus ACCMADIAL ouvre en outre une piste de recherche pour une étude quantitative de grands corpus et propose deux grilles d'analyse de descripteurs linguistiques susceptibles d'être investies dans une ontologie sémantique dans ce domaine. Pauline Rannou, dans *Redéfinitions des relations entre proches aidants et proches malades à travers la progression*

<sup>9</sup> Il s'agit du projet ACCMADIAL (pour Accompagnant des malades diagnostiqués Alzheimer) qui est financé par l'IRESP dans le cadre de l'appel à projets « Handicap et perte d'autonomie-session ». Il a, par ailleurs, reçu un large soutien financier et logistique par la MSH Ange Guépin de Nantes et par l'Université Bretagne Sud. Film de présentation du projet de recherche disponible au lien suivant : <https://vimeo.com/671328529/b0d61fc9fa><https://www-aidant-alzheimer.univ-ubs.fr/fr/index.html>. L'article de Valérie Rochaix dans la section méthodologique s'y rattache également.

*de la maladie d'Alzheimer* croise les propos des proches aidants rencontrés au modèle de la maladie d'Alzheimer en trois temps de Charazac (2009) : entrée dans la maladie - cycle de la dépendance - entrée en fin de vie : cette mise en relation permet de complexifier et d'enrichir le modèle à travers le regard des proches, en révélant des facteurs personnels et environnementaux communs dans l'optique d'une meilleure connaissance du vécu des aidants et d'un accompagnement professionnel singulier. Le dépassement de la *doxa* du caractère "évident" de l'aidant apporte des pistes de réflexion sur la manière dont les aidants vivent l'évolution des rapports, la modification de leur statut, leur implication et leurs prises de décisions et sur les propositions de soutien à leur apporter tout au long de ce parcours. Enfin, dans *Expérience d'aidant et retour à l'emploi : quel versant de l'aidance montrer sur le réseau social professionnel LinkedIn ?*, Frédéric Pugnière-Saavedra propose une étude dont l'origine vient des réflexions de trois participants où chacun se positionne sur sa capacité (ou non) à être aidant pour une autre personne que pour son proche (Arthur et Cécile) et sur la manière dont il est fait mention de l'expérience d'aidance sur le réseau social professionnel en ligne *LinkedIn* (Melwenn). Ces expériences de vie posent notamment la question du retour à une vie sociale et plus généralement à une implication dans le milieu associatif et/ou à l'emploi. Il s'agit pour l'auteur d'étudier la volonté d'exposer sur une plateforme une expérience sensible, et la volonté de mettre au jour les versants de l'aidance que l'on expose (voire que l'on valorise) dans les profils professionnels et ainsi d'attendre la contrepartie concrète ou symbolique pour le temps passé à avoir aidé un proche. L'auteur s'appuie pour cela sur une analyse linguistique du discours pour questionner l'expérience d'aidance et la manière dont elle est mise en forme dans une dimension professionnelle.